



SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES

OFFRE D'EMPLOI – 2^e AFFICHAGE

TITRE : DIRECTEUR DES FINANCES
SERVICE : TRÉSORERIE
GROUPE : CADRES
SUPERVISEUR : DIRECTEUR GÉNÉRAL
DATE LIMITE : 12 FÉVRIER 2016

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des finances agira à titre de trésorier. En plus de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler les activités du Service de la trésorerie, le directeur des finances devra analyser, administrer et proposer des changements en conformité avec les directives du directeur général et du conseil municipal. Structurant et administrant son service de façon efficiente et efficace selon les lois, les règlements et les normes applicables, il agira à titre d'expert-comptable stratégique. Le directeur des finances élaborera des modèles de coût de revient, en plus de voir à l'implantation de systèmes de gestion et de rentabilité par activités et du processus budgétaire visant à déterminer avec précision l'état d'avancement des revenus et des dépenses.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Être titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables et d'un titre comptable reconnu (CPA, CA, CGA, CMA);
- Détenir une expérience pertinente minimale de dix (10) ans dans un poste de gestion;
- Posséder un bon leadership;
- Être habileté à gérer les ressources humaines, matérielles et financières de son secteur d'activité;
- Démontrer un sens stratégique face aux enjeux et défis;
- Posséder une excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Maîtriser les outils informatiques : suite Microsoft Office, logiciel de comptabilité tel que PG Solutions;
- Avoir une bonne connaissance des lois régissant les municipalités (Loi sur les cités et villes, Droits sur les mutations, Loi sur les compétences municipales, Loi sur la fiscalité municipale, Manuel de présentation de l'information financière (normes comptables) et des règlements municipaux;
- Être familier avec la gestion municipale dans un contexte d'agglomération (un atout).

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Déplacement dans les différents établissements de la Ville;
- Disponibilité en dehors des heures normales de travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent;
- Selon la Politique de rémunération et des conditions de travail des cadres (en cours de révision).

Toute personne intéressée doit nous faire parvenir son curriculum vitae (quatre pages au maximum) ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, par courriel, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2016-427
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@ville.st-augustin.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.